

Rapport de l'Observatoire National de la Démographie des professionnels de santé : «Les épreuves classantes nationales (ECN) donnant accès au 3ème cycle des études médicales »

18/11/2015

Dans son rapport 2013-2014, l'Observatoire Nationale de la Démographie des professionnels de santé (ONDPS) décrivait les objectifs, la gestion et les effets constatés du numerus clausus depuis sa création pour trois professions médicales et les pharmaciens. Dans ce rapport l'ONDPS poursuit son analyse concernant « la régulation des étudiants en médecine, telle qu'elle s'opère cette fois au moment des ECN et deux ans plus tard, au moment des inscriptions définitives après exercice du droit au remords et du changement de choix », et formule des propositions sur le nombre de postes d'internes en médecine à ouvrir par spécialité et subdivision.

Consulter ici le rapport de l'Observatoire National de la Démographie des professionnels de santé : «Les épreuves classantes nationales (ECN) donnant accès au 3ème cycle des études médicales »